

# LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION

Site préparant au diplôme : **Dijon**  
**Enseignement à distance**

## Objectifs de la formation

Donner aux étudiants des connaissances de base dans le domaine de l'éducation avec des approches variées (en sociologie, économie, philosophie, psychologie, histoire).

Faire acquérir la maîtrise d'outils et de techniques utilisés en Sciences Sociales ainsi qu'une maîtrise de la langue pour l'expression et l'analyse.

Permettre l'accès à un second cycle d'études dans les différentes spécialités du Master Sciences humaines et sociales mention Sciences de l'Education et de la formation.

## Débouchés

### • Poursuites d'études

Tout étudiant titulaire d'une licence mention Sciences de l'Education a accès de plein droit aux **Masters** correspondants.

L'UFR Sciences humaines propose un accès à quatre Masters

### • Mention Sciences de l'Education et de la formation

• Spécialité recherche Recherche en éducation et formation (en présentiel et à distance)

• Spécialités professionnelles Pilotage et évaluation dans les systèmes éducatifs

Conseiller, consultant, responsable formation

Ingénierie des formations Français Langue Etrangère/ Français Langue Seconde/ Français sur Objectifs

Spécifiques : expertise, conception et organisation en FLE/FLS/FOS

### Autres poursuites d'études

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) prépare les candidats aux **concours administratifs de catégorie A**.

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) prépare au **Master des métiers de l'éducation et de l'enseignement à l'école primaire (professeur des écoles)** et au **Master de la vie scolaire et des pratiques éducatives (conseiller principal d'éducation)**.

### • Métiers

Les métiers de **l'enseignement**, de **l'éducation**, de la **formation** (Education Nationale et hors Education Nationale).

L'acquisition de la licence permet d'accéder par voie de concours de catégorie A aux fonctions de **cadre de l'administration publique**.

Les **métiers du travail social** et de l'animation.

## Organisation et descriptif des études

### Organisation générale

L'année de formation Sciences humaines et sociales mention Sciences de l'Education comprend **deux semestres**, divisés chacun en **Unités d'Enseignements (U.E.)**, après **validation de deux premières années de licence**.

Les deux semestres d'enseignements comprennent des unités majeures, mineures et de méthodologie/outils.

Les enseignements reflètent le choix d'une approche pluridisciplinaire des Sciences de l'Education en proposant des disciplines variées ayant toutes pour objet d'étude l'éducation (sociologie, économie, histoire, philosophie, psychologie).

Le **semestre 5** regroupe une unité majeure à orientation « sociologie/économie de l'éducation », une unité mineure à dominante « psychologie », et une unité « méthodologie/outils » (statistiques, méthodes quantitatives).

Le **semestre 6** est composé d'une unité majeure, regroupant philosophie de l'éducation, histoire des institutions éducatives et comparaison des systèmes éducatifs, d'une unité mineure avec deux cours obligatoires et un cours au choix, d'une unité méthodologie /outils comprenant deux enseignements au choix dont l'informatique et l'anglais de spécialité (Sciences Humaines) et la lecture de textes-maîtrise de la langue.

### Professionnalisation

La professionnalisation se fait au niveau du Master Sciences de l'Education et de la formation. Des stages à l'initiative de l'étudiant sont cependant possibles durant le cursus de licence de Sciences de l'éducation.

Les différents enseignements sont dispensés sous forme de **cours magistraux (CM)** et de **travaux dirigés (TD)** dans certaines matières.

Chaque unité d'enseignement est évaluée en **crédits européens**. Un semestre universitaire représente 30 Crédits européens.

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

SEMESTRE 5						
Intitulés et nature des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire		ECTS	Type d'examen		Coef
	CM	TD		Session 1	Session 2	
<b>UE MAJEURE S5</b>	<b>75 h</b>		<b>15</b>			<b>1</b>
- Sociologie de l'éducation	50 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	2
- Economie de l'éducation	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
<b>UE METHODOLOGIE- OUTILS S5</b>		<b>50 h</b>	<b>5</b>			<b>1</b>
- Méthodes quantitatives en sciences sociales		25 h		Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
- Aspects qualitatifs des méthodes quantitatives		25 h		Ecrit 4 h	Ecrit 4 h	1
<b>UE MINEURE S5</b>	<b>75 h</b>		<b>10</b>			<b>1</b>
- Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	25 h			Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	1
- Psychologie sociale appliquée à l'éducation	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
- et <b>1 enseignement au choix</b> parmi la liste suivante : ( <i>PF</i> = parcours fléché : obligation pour certains étudiants de choisir l'un des trois cours <i>PF</i> )						
● Pédagogies d'hier et d'aujourd'hui ( <i>PF</i> )	25 h			Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	1
● Approches de l'échec scolaire ( <i>PF</i> )	25 h			Ecrit 1 h	Ecrit 1 h	1
● Culture générale ( <i>PF</i> )	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
● Education tout au long de la vie	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
● Approche épistémologique et historique de la psychanalyse et de la psychologie	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1

SEMESTRE 6						
Intitulés et nature des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire		ECTS	Type d'examen		Coef
	CM	TD		Session 1	Session 2	
<b>UE MAJEURE S6</b>	<b>75 h</b>		<b>15</b>			<b>1</b>
- Histoire des institutions éducatives	25 h			Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	1
- Philosophie de l'éducation	25 h			Ecrit 3 h	Ecrit 3 h	1
- Comparaison des systèmes éducatifs	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
<b>UE METHODOLOGIE- OUTILS S6</b>	<b>50 h</b>		<b>5</b>			<b>1</b>
<b>2 enseignements au choix</b> parmi la liste suivante :						
● Préparation au C2i (certificat informatique internet)*		25 h		Pratique+QCM	Pratique+QCM	1
● Anglais pour Sciences Humaines		25 h		CC+ écrit 1 h	Oral	1
● Animation	25 h			CC	Note reportée	1
● Ingénierie de la formation	25 h			CC	Note reportée	1
● Expression, orthographe, grammaire		25 h		Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
● Lecture de textes et maîtrise de la langue		25 h		Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
● Observation des situations et des pratiques éducatives (cet enseignement comporte un stage de 15 jours sur un terrain éducatif)	25 h			Rapport stage	Rapport stage	1
<b>UE MINEURE S6</b>	<b>75 h</b>		<b>10</b>			<b>1</b>
- Réflexion philosophique et historique sur les sciences humaines et sociales	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
- Evaluation dans le système éducatif	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
- et <b>1 enseignement au choix</b> parmi la liste suivante :						
● Philosophie morale et politique en éducation	25 h			CC	Note reportée	1
● Histoire de l'éducation spécialisée et scolarisation des élèves handicapés	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
● Garçons et filles à l'école	25 h			Ecrit 2 h	Ecrit 2 h	1
● Ecole et société multiculturelle	25 h			Fiche lecture	Fiche lecture	1
● Analyse des relations famille-école	25 h			CC	Note reportée	1

**NB : tous les enseignements à choix ne sont pas ouverts chaque année : ils ne peuvent fonctionner que sous réserve d'un effectif suffisant**

\* La préparation au C2i s'adresse aux étudiants intéressés par une carrière dans l'enseignement. Le C2i est obligatoire pour présenter un concours de recrutement d'enseignant (professeur des écoles, professeur de lycée général ou professionnel).

Cette préparation comporte les éléments suivants :

- utilisation d'internet et de ses outils
- fabrication de site web
- utilisation du tableur
- utilisation d'un logiciel de présentation
- + en auto-formation encadrée, mise à niveau en traitement de texte (pour les étudiants n'ayant pas suivi l'enseignement d'informatique de DEUG) et préparation à la partie théorique

Une réunion d'information et d'inscription est organisée par M. BOIVIN le jour de la rentrée.

## Modalités d'admission

### Troisième année de Licence

Sont admis **de droit** Les étudiants qui ont validé les quatre premiers semestres de la Licence ou titulaires d'un DEUG de Psychologie, Sociologie, Philosophie, Histoire, Histoire de l'art, Géographie, S.T.A.P.S., Communication, A.E.S., Economie.

Les étudiants d'autres cursus s'ils ont validé l'unité de pré professionnalisation aux métiers de l'enseignement au cours de leur formation antérieure.

Les titulaires d'un diplôme d'Etat, préparé en 3 ans ou plus, permettant l'exercice d'une profession de santé ou d'une profession paramédicale (arrêté du 8 janvier 2002 – JO du 9 février 2002) ainsi que les titulaires d'un DE d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé. Ces candidats doivent déposer un dossier de candidature identique à celui demandé pour l'examen d'entrée.

**Pourront s'inscrire** les étudiants d'autres cursus qui n'ont pas validé l'unité de pré professionnalisation aux métiers de l'enseignement au cours de leur formation antérieure avec choix obligatoire dans l'unité mineure du semestre 5 (à dominante psychologie) de l'un des trois enseignements notés « parcours fléché » (Pédagogies d'hier et d'aujourd'hui, Approches de l'échec scolaire, Culture générale).

### Sur sélection (dossier de candidature et examen d'admission)

Les étudiants titulaires d'un B.T.S., d'un D.U.T., d'un DEUST ou d'un D.U. avec ou sans expérience professionnelle.

Les salariés dotés de trois ans au moins d'expérience professionnelle dans le secteur éducatif et social mais non titulaires d'un L1 + L2 ou d'un DEUG

#### Examen spécial d'entrée en Licence de Sciences de l'Éducation

La date limite de dépôt des dossiers de candidature au secrétariat (UFR Lettres - Bureau 123 E- 2 Bd Gabriel – 21000 DIJON) est fixée au plus tard au 30 juin de l'année universitaire en cours.

Ce dossier de candidature (formation en présence ou à distance), à demander au secrétariat, doit comporter :

- 1) une demande d'autorisation d'inscription validation d'acquis dûment remplie,
- 2) une lettre justifiant les motivations de l'intéressé pour s'inscrire en Licence de Sciences de l'Éducation,
- 3) un curriculum vitae,
- 4) une photocopie de tous les diplômes obtenus (y compris du baccalauréat),
- 5) une copie des attestations de travail et/ou de fonctions exercées,
- 6) trois enveloppes timbrées et libellées au nom et adresse du candidat.

Les candidats retenus par la Commission sont convoqués à l'examen spécial.

L'examen spécial, organisé à DIJON lors de la 1<sup>ère</sup> semaine de septembre, prend la forme d'une épreuve écrite de 3 heures. Il s'agit de traiter un sujet général en rapport avec les problèmes de l'Éducation (une notice explicative et les annales des sujets proposés à cet examen les années précédentes sont disponibles auprès de la Scolarité et sur le site de l'UFR Sciences Humaines).

Sur décision de la commission de validation des acquis, tout autre cas après examen de dossier.

## Modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD, ce référentiel est disponible sur le site internet : <http://www.u-bourgogne-formation.fr/licences-.html> et affiché dans le couloir près de la scolarité bureau 123F.

Une épreuve de contrôle continu concernant chacune des années d'un cursus est créée à partir de 2010-2011. Les modalités de cette épreuve seront indiquées prochainement par chaque enseignant responsable.

### **Sessions d'examen :**

**Les inscriptions aux examens** "inscriptions pédagogiques" (pour les sessions de Janvier-Juin et septembre) distinctes des inscriptions administratives, **sont obligatoires** et doivent être réalisées, en début d'année universitaire (lieu et dates précisées ultérieurement par voie d'affichage).

**Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen** : la 1<sup>ère</sup> session est organisée

- fin janvier pour les enseignements du semestre 5

- fin mai pour les enseignements du semestre 6

La 2<sup>ème</sup> session a lieu en septembre.

### **Report de notes entre les deux sessions**

**L'étudiant ajourné à la première session (janvier+juin) doit repasser en deuxième session (septembre) les matières dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les unités non acquises du ou des semestre(s) non validé(s) et seule la note du rattrapage est prise en compte.**

### **● Règles de validation et de capitalisation :**

#### Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

La Licence de Sciences de l'Éducation à distance, dont les conditions d'accès sont identiques à celles de la formation en présence est proposée par le C.F.O.A.D. (Centre de Formation Ouverte A Distance), 2, Bd Gabriel, 21000 DIJON – Mme Corinne COURTIAL 03.80.39.50.64.

## Contacts

U.F.R. de Sciences Humaines – 2 Bd Gabriel – 21000 DIJON

<http://www.u-bourgogne.fr>

Responsable de formation : Jacqueline MOREAU

Tel. +33(0)3.80.39.52.13

[jacqueline.moreau@u-bourgogne.fr](mailto:jacqueline.moreau@u-bourgogne.fr)

Secrétariat-scolarité : Jocelyne Randuineau

Tel. 03.80.39.55.79

[jocelyne.randuineau@u-bourgogne.fr](mailto:jocelyne.randuineau@u-bourgogne.fr)